

# Les journées libres à la mer

# AOUT 2026

L'Organisation Municipale de Tourisme de Créteil propose à tous ses adhérents et aux cristoliens, la possibilité de s'évader les dimanches sur les plages de la Manche.

## MODALITES D'INSCRIPTION

### Très important

Dans un souci d'organisation et face au vif succès que remportent les journées libres à la mer, **seules les inscriptions respectant les modalités définies ci-dessous seront prises en compte à savoir :**

Le formulaire d'inscription doit être obligatoirement :

- **INDIVIDUELLEMENT** et lisiblement rempli et signé (*remplir un formulaire pour chaque enfant et un autre pour chaque adulte*)
- Accompagné du règlement : chèque (libellé à l'ordre de l'OMT) ou espèces.  
**Si vous réglez par chèque, établir un chèque correspondant aux sorties du mois de juillet.**

Les inscriptions s'effectuent soit par courrier, soit sur place

du lundi au vendredi de **9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30** à l'adresse suivante :

**Organisation Municipale de Tourisme**  
1 rue François Mauriac 94000 CRETEIL

**Nous ne prenons aucune inscription par téléphone.** Toutefois, vous pouvez nous contacter pour connaître les disponibilités en téléphonant au 01 48 99 88 47 ou par mail [tourisme@omt-creteil.fr](mailto:tourisme@omt-creteil.fr).

**Aucun désistement ne peut être remboursé, ni reporté, même justifié d'un certificat médical**

Nous nous réservons le droit d'annuler ou de modifier une sortie

**Si vous rencontrez une difficulté le jour de la sortie, vous pouvez joindre l'accompagnatrice au 06 73 24 74 83**

## INFORMATIONS GENERALES

- Respecter les consignes de l'accompagnatrice;
- Respecter impérativement les horaires à l'aller comme au retour (Nous ne pourrions pas attendre les retardataires),  
**Attention les horaires du départ du car ont été modifiés**
- Un arrêt de 20 minutes sur une aire de repos est prévu (Pensez à prendre une collation),
- Il est interdit de manger dans le car
- Les animaux de compagnie sont interdits.
- Placement libre dans le car (aucun siège ne sera réservé)

*Ces petites règles élémentaires mais nécessaires de sécurité et de savoir vivre sont utiles pour le bien-être de tous.*

# AOUT 2026

## Réservé uniquement aux cristoliens

Adulte : <b>18 €</b>	Ce prix comprend :
Enfant 2 A 12 ANS : <b>6 €</b>	Le transport en car grand tourisme,
<b>GRATUIT</b> pour les moins de 2 ANS	un accompagnateur durant le trajet <b>aller et retour</b>

### BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL (À remplir pour chaque participant)

Nom et Prénom :
Age de l'enfant (obligatoire) :
Adresse :
Téléphone (obligatoire) :

AOUT			Je coche les destinations	Prix
<b>E</b>	Dimanche 02 août	<b>CABOURG</b>		
<b>F</b>	Dimanche 09 août	<b>BERCK SUR MER</b>		
<b>G</b>	Dimanche 16 août	<b>DEAUVILLE/TROUVILLE</b>		
<b>H</b>	Dimanche 23 août	<b>HONFLEUR</b>		
<b>JE REGLE LA SOMME DE</b>				

### ATTENTION LES HORAIRES ONT ÉTÉ MODIFIÉS

J'ENTOURE L'HORAIRE ET LE LIEU CHOISI POUR LE DEPART (se présenter 5 minutes avant l'horaire indiqué)

06H30 OMT

06H35 MAISON DES ARTS  
06H40 ARRET GRIFFONS  
06H45 KENNEDY (BUS)  
06H50 LA HABETTE  
06H55 CASALIS SAVAR

06H35 BROSSOLETTE  
06H45 BOULANGERIE LAFERRIERE  
06H50 MONDOR  
06H55 INTERLUDE

07H00 MONTAIGUT

Je soussigné(e)..... certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements communiqués et avoir pris connaissance des informations données par l'Organisation Municipale de Tourisme.

Fait à Créteil le

Signature

<b><u>Cadre réservé à l'administration</u></b>	<b>Fait le</b>	
18 € x .....	=	<b>Soit un montant de :</b>
6 € x.....	=	Espèce ou Chèque
		Chèque au nom de :